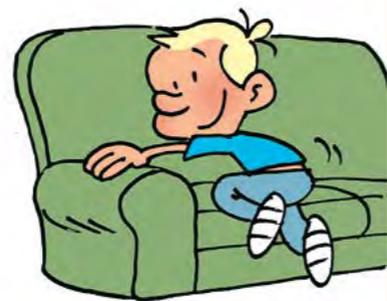


***Grandir en sécurité
de 18 mois à 3 ans***



de 18 mois
à 3 ans



J'aime grimper



Je suis curieux, j'explore



J'imites les autres



Je cours, je saute



Je veux faire «tout seul»
j'aime dire «non»

J'explore dans
un environnement sûr ...



Attention
aux fenêtres et balcons ...



Les portes sont bloquées



Les endroits dangereux
sont isolés



Pas d'objet dangereux
à ma portée

Je ne suis pas tout seul ...



Jamais seul dans la cuisine



Jamais seul dans l'eau,
dans le jardin



Jamais seul avec un chien,
même le mien !



Jamais seul dans la voiture
et toujours bien attaché

J'apprends ...



J'apprends la prudence



On me montre ce qui est
dangereux, on m'explique



On me confie des tâches
à ma portée, on accompagne
mes découvertes

Votre enfant prend conscience de ses capacités et s'émerveille de son autonomie (moi tout seul !).

Il vous découvre et vous teste : jusqu'où va votre pouvoir, où sont vos limites ?

Il a besoin d'entendre des interdits clairs et définitifs pour des dangers précis.

Par exemple : «Ne touche pas au feu, tu pourrais te brûler ou provoquer un incendie».

Il a des capacités mais aussi des limites : il est capable de monter seul un escalier mais ne peut pas encore grimper sur une échelle sans accompagnement.

Comme il imite beaucoup, il a besoin du bon exemple !

Chaque enfant est différent, certains sont plus adroits que d'autres.

Dans une journée, votre enfant (comme vous d'ailleurs) vit des moments où il est plus fatigué et donc où sa vigilance est moins vive !

Et si ...

Appel d'urgence (ambulance, pompier) : **112**

Centre anti-poison : 070/245 245

Médecin traitant :



Pour en savoir plus, vous pouvez consulter
les brochures de l'ONE téléchargeables sur ONE.be



Editeur responsable
Benoît Parmentier

Mise en page
Infographie ONE

Illustrateur
David EVRARD

N° d'éditeur
D/2022/74.80/10



Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 542 12 11 / Fax : +32 (0)2 542 12 51
info@one.be - ONE.be

ONE.be



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles
et de la Loterie Nationale